

# Rappel de contribution 2011

à l'Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Paris

AAIHP 17 rue du Fer à Moulin 75005 Paris - Tél. 01 46 69 14 11 - Courriel : aihp@wanadoo.fr - Site : www.aaihp.fr

Octobre 2011



Che(è)r(e)s collègues et che(è)r(e)s ami(e)s,

**D**eux mille onze s'est ouverte avec une actualité médicale chargée, notamment avec l'affaire du Médiateur, qui laisse augurer d'une nouvelle étape dans la gestion des rapports entre l'industrie pharmaceutique et les médecins... C'est dire si le mécénat, sous toute forme, risque de se modifier et se restreindre en profondeur. Par conséquent, une association comme la nôtre compte plus que jamais sur les cotisations actives de ses membres pour assurer sa vitalité.

Notre association regroupe les Anciens Internes des Hôpitaux de Paris qui se sont engagés dans la voie de la médecine de qualité et d'excellence. Elle se veut être le reflet de leur solidarité corporatiste et généreuse. Nos petits-déjeuners débats, nos colloques, nos rencontres illustrent bien notre volonté de vous présenter le meilleur visage du métier de médecin et ses trajectoires éclectiques à travers la réussite professionnelle admirable de nos invités successifs.

Les plus jeunes d'entre nous sont régulièrement mis à l'honneur également que ce soit par la remise des bourses de recherche de l'Association ou lorsque l'AAIHP décerne ses prix d'excellence en Médecine et en Chirurgie.

Cette vocation de lien intergénération, l'AAIHP le concrétise plus foretement encore à travers "l'aide aux familles" de collègues dans la difficulté, vocation principes de notre communauté. Les moyens attribués aux familles de collègue en détresse sont directement indexés sur vos contributions annuelles et sur votre générosité. Ne l'oubliez pas.

Par conséquent, l'AAIHP compte plus que jamais sur cotre cotisation annuelle. Elle est indispensable pour pérenniser nos activités quotidiennes ainsi que la défense permanente d'une certaine image de l'exercice de notre profession. **Veillez noter qu'un reçu fiscal (vous donnant droit à 66% de crédit d'impôt)** vous sera adressé au début de l'année 2012 (contribution 2011).

Croyez en notre dévouement et à l'entière disponibilité de toute l'équipe du Conseil d'Administration de l'AAIHP.



Vous recevrez ce guide de 400 pages en décembre (en cours de réimpression)



Emmanuel Chartier-Kastler (AIHP 1984) - Président



François daniel (AIHP 1961) Secrétaire général

Merci de remplir ce bulletin et de nous l'adresser à (AAIHP 17, rue du Fer à Moulin 75005 Paris) dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur accompagné de votre règlement \* (à l'ordre de l'AAIHP).

**Oui**, je soutiens l'action de l'AAIHP et je règle ma contribution pour l'exercice 2011, par chèque bancaire pour un montant de ..... euros \*.

Nom ..... Prénom .....

Promotion ..... Adresse & Code postal & Ville .....

Courriel .....

\* Interne en exercice **35 euros** - CCA en exercice **50 euros** - AIHP en exercice **80 euros**  
AIHP retraité **65 euros** - Membre bienfaiteur **155 euros** et +